



CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE  
DES PÉDIATRES-PODOLOGUES  
MIDI-PYRÉNÉES

# Ordinalement Vôtre

ISSN 2112 - 2148

## EDITORIAL

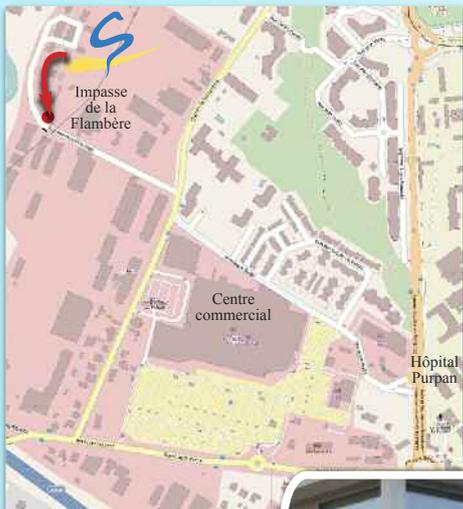
N°2 - Septembre 2013

### Sommaire

- Actions du CROPP Midi-Pyrénées du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre ..... p 2
- Jeunes diplômés..... p 2
- Rencontre CROPP-IFPP Toulouse..... p 3
- Avis aux Pédiatres-Podologues du Tarn..... p 3
- Journée EPP du 13/04/2013 au CROPP Midi-Pyrénées ..... p 4
- Changements démographiques dans notre région ..... p 4

### Infos pratiques

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE  
DES PÉDIATRES-PODOLOGUES  
MIDI-PYRÉNÉES



Coordonnées GPS :  
N 43° 36.787'  
E 1° 23.382'



Chères Consœurs, Chers Confrères,

Cela fait maintenant plus d'un an que notre nouveau bureau du CROPP Midi Pyrénées est en fonction et se réunit tous les mois. Cette année a été très chargée en nouveautés: actualisation du code de déontologie, nouveaux contrats de collaboration, mise en place d'une nouvelle procédure d'inscription et de radiation au tableau de l'Ordre, création des SAS (Section des Assurances Sociales).

C'est pourquoi je reste encore très étonnée d'entendre certains confrères me demander à quoi sert l'Ordre! En tant que secrétaire du bureau, je peux vous dire que les tâches administratives sont nombreuses et que nous nous efforçons de répondre le plus rapidement possible à vos questions.

Notre rôle est également de défendre et valoriser notre profession auprès des autres professions de santé. Il est indispensable que chacun y participe et cela commence en respectant notre code et en évitant toute publicité personnelle, préjudiciable à vos confrères. Ces comportements, heureusement peu fréquents, obligent vos élus à

prendre des mesures qui sont une perte de temps et d'argent pour tous.

Je profite de ces lignes pour vous informer qu'une nouvelle procédure a été mise en place depuis le mois de juin pour les inscriptions au tableau de l'ordre (50 jeunes diplômés inscrits cet été) et elle concerne également, la création d'un cabinet, les transferts de région ou la cessation d'activité. Chaque dossier est transmis à un élu rapporteur et sera voté en conseil régional, soit une fois par trimestre. Nous vous demandons donc d'anticiper tous vos projets afin que nous puissions les étudier dans les meilleures conditions.

Nos expériences d'élu et de professionnel sont partagées lors des réunions de bureau et de Conseil régional; c'est grâce à vos questions, vos remarques exprimées lors de nos rencontres que nous tentons de remplir au mieux la mission que vous nous avez confiée et ce pour notre profession et dans l'intérêt de chacun d'entre nous.

Bien confraternellement,

**Isabelle PIAU**

CROPP MIDI-PYRENEES  
13 bis Impasse de la FLAMBERGÈRE  
31300 TOULOUSE  
Tél/Fax: 05 34 51 97 74  
email : [contact@midi-pyrenees.cropp.fr](mailto:contact@midi-pyrenees.cropp.fr)  
M<sup>me</sup> Séverine DA CRUZ  
secrétaire administrative  
N° de SIRET: 494120033

Lundi	8h00 - 16h00
Mardi	8h00 - 16h00
Mercredi	8h00 - 12h00
Jeudi	8h00 - 16h00
Vendredi	8h00 - 15h00

# Actions du CROPP Midi-Pyrénées du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre

## Etude de demande de création de cabinet secondaire

Le 11 mars 2013 : 2 accordées.

Le 24 juin 2013 : 1 refus par respect des cabinets principaux déjà existants dans un périmètre très proche.

2 accordées.

## Intervention à l'IFPP de Toulouse :

le 15/03/2013.

**Accueil des nouveaux diplômés** pour lire et signer le serment professionnel entre juin et septembre 2013.

## Etude d'un dossier d'un pédicure-podologue en exercice illégal : non inscrit à l'Ordre.

Plainte déposée par le CNOPP au Tribunal de Grande Instance de AUCH.

## Intervention du CROPP Midi-Pyrénées auprès d'un magasin de sport à Castres (81)

Publicité avec usurpation de titre. Modifiée à notre demande.

## Commission de conciliation

Réunie en juin 2013 pour litige M. X Pédi-cure Podologue et M. Y Patient a demandé à réunir la commission de conciliation à la suite d'un différend avec M. X dans le cadre de confection d'orthèses plantaires : conciliation réussie.

## Réunion de l'URPS (Union Régionale des Professions de Santé)

le 29/05/13 avec présence du président du CROPP Midi-Pyrénées : thème abordé le D.P.C.

## Conseil Régional (élus titulaires)

le 11/03/13, le 24/06/13 et le 09/09/2013.

## Réunion de Bureau (président, vice-présidente, secrétaire, trésorier)

le 08/04/13 et le 13/05/13.

## Réunion interrégionales

le 26/09/13 au CROPP Languedoc-Rous-sillon avec les élus (titulaires et suppléants) du CNOPP et des CROPPS Auvergne, Lan-guedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées.

## Chambre disciplinaire de 1<sup>ère</sup> instance

Une plainte a été déposée le 28 mars 2013 par le CROPP Midi-Pyrénées à l'encontre de Madame X pour infractions aux articles : R4322-39 ; R4322-73 ; R4322-75 du code de déontologie. Le professionnel a utilisé un grand quotidien régional pour faire part de son installation avec photo et ses coordon-nées.

L'audience s'est déroulée le 10 septembre 2013.

Une plainte a été déposée le 28 mars 2013 par le CROPP Midi-Pyrénées à l'encontre de Monsieur X pour infractions à l'article : R4322-39 code de déontologie. Le profes-

sionnel a apposé une pancarte, avec son numéro de téléphone professionnel en proposant des soins de pédicurie à domicile, à la porte de l'immeuble de son domicile.

L'audience s'est déroulée le 10 septembre 2013.

## Actualisation du site Internet

A la page CROPP Midi Pyrénées, vous trou-vez de nouvelles rubriques pratiques.

Suite à la nouvelle procédure d'inscription au tableau de l'Ordre de juin 2013, récep-tion sur rendez-vous de tout professionnel voulant s'inscrire au CROPP Midi-Pyrénées, chaque dossier est contrôlé par un rappor-teur et voté en Conseil régional.

Pour tout changement de situation (transfert-déménagement-radiation...), cette nou-velle procédure est obligatoire. Veuillez contacter le secrétariat du CROPP.

**N'oubliez pas d'adresser rapidement vos photocopies de carte d'identité, carte vitale et RCP 2013 au secrétariat du CROPP, si ce n'est déjà fait.**

Si vous souhaitez créer votre site internet, vous devez appliquer la charte éthique et déontologique (disponible sur le site inter-net de l'Ordre) et demander l'autorisation avant sa publication à votre CROPP en lui adressant la feuille d'engagement.

## Jeunes diplômés

Lundi 9 septembre dernier, les jeunes diplômés 2013 issus de différents IFPP sont venus prêter serment comme l'exige le règlement (Art.4322-32 du Code de Déontologie) au siège du CROPP Midi-Pyrénées.

Jean-Pierre ROBLES, Président élu, a reçu les jeunes confrères en deux groupes. En effet, nos locaux ne sont pas en mesure de recevoir 24 confrères ensemble.

Dans un premier temps, chacun d'entre eux a lu à haute voix la profession de foi avant de la signer.

Ce moment solennel est une prise de conscience de l'engagement moral du professionnel face à sa profession.

Enfin, ce rendez-vous professionnel est une opportunité pour ces jeunes diplômés de trouver des réponses à certaines de leurs interrogations.



# Rencontre CROPP-IFPP Toulouse

Le 15 mars dernier, le CROPP Midi-Pyrénées a reconduit l'une de ses nombreuses missions : la rencontre avec les étudiants de 3<sup>e</sup> année de l'IFPP de Toulouse.

Il s'agissait pour le Président, Jean-Pierre Robles et moi-même de « désacraliser » l'institution ordinale.

Par un jeu de questions-réponses, nous avons répondu à leurs attentes surtout face à leurs prochaines démarches administratives. Notre action auprès de ces futurs professionnels est également une véritable amorce en terme d'accompagnement quant à l'élaboration d'un contrat de remplacement ou de collaboration ou encore l'élaboration d'un projet d'installation.

Comme l'année passée, Mme Rodriguez, Directrice de l'institut de Toulouse nous a ouvert les portes de son école afin que ce rendez-vous soit un vrai moment d'échanges entre nous tous.

Nous la remercions très sincèrement et nous ne manquerons pas de renouveler notre action en 2014.

**Delphine KERRIEN**



## Avis aux Pédicures-Podologues du Tarn

Pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre 2013, un véhicule de dépistage des complications du diabète sillonnera le département. Cette initiative pilotée en coopération par le Projet DIABSAT et le réseau DIAMIP s'effectuera gratuitement et sans rendez-vous. Le CROPP souhaite qu'un relais de l'information puisse se faire au sein de vos cabinets en affichant le document fourni dans vos salles d'attente. Nous comptons sur vous pour que cette opération suscite auprès de vos patients un maximum d'intérêt.

### Toutes les informations sur ce dépistage :

Projet DIABSAT : Tél. 05 61 32 33 00

Site internet : [www.diabsat.fr](http://www.diabsat.fr)

Réseau DIAMIP : Tél. 05 61 32 33 65

Site internet : [www.diamip.org](http://www.diamip.org)

Vous êtes  
DIABÉTIQUE

L'équipe DIABSAT propose aux **personnes diabétiques**  
un **DEPISTAGE des COMPLICATIONS du DIABÈTE** près de chez vous.  
Ce dépistage est **GRATUIT** et **SANS RENDEZ-VOUS** !

CALENDRIER DE PASSAGE DU CAMION DIABSAT

Horaires : 10 h - 17 h

Octobre 2013		
Vendredi 18	<b>Tanus</b> (sur rendez-vous)	Place de la mairie (parlez-en à votre médecin traitant)
Jeudi 24	<b>Carmaux</b>	Place de la libération
Vendredi 25	<b>Mirandol Bourgnounac</b> (sur rendez-vous)	Parking du cabinet médical (parlez-en à votre médecin traitant)
Lundi 28	<b>Alban</b>	Place du Dr Sans
Mardi 29	<b>Valence d'Albigeois</b>	Place du foirail
Mercredi 30	<b>Villefranche d'Albigeois</b>	Place de l'église

Novembre 2013		
Lundi 4	<b>Cordes sur Ciel</b>	Place de la boulangerie
Mardi 5	<b>Cahuzac sur Vère</b>	Parking de l'école
Jeudi 14	<b>Vaur</b> (sur rendez-vous)	Place de la mairie (parlez-en à votre médecin traitant)
Vendredi 15	<b>Salvagnac</b>	A côté de l'espace Caravin Cachin
Mardi 26	<b>Gaillac</b>	Place de la libération
Jeudi 28	<b>Lavaur</b>	A proximité de la halle d'Occitanie
Vendredi 29	<b>Réalmon</b>	Place du foirail

Décembre 2013		
Mercredi 4	<b>Lagrange</b> (sur rendez-vous)	Place de l'église (parlez-en à votre médecin traitant)
Jeudi 5	<b>Damiatte</b>	Devant la salle communale
Mardi 10	<b>Briatexte</b>	A côté de la mairie, face au petit casino

# Changements démographiques dans notre région

## Nouveaux inscrits 2013

- **ASSOR Hafid** installé à TOULOUSE (31) le 4 avril 2013
- **LE BIHAN Antoine** inscrit en qualité de remplaçant à SEILH (31) le 3 juin 2013
- **BOULOUNAUD Céline** inscrite en qualité de remplaçante à TOULOUSE (31) le 5 juin 2013
- **ALTMANN Nancy** inscrite en qualité de remplaçante à CINTEGABELLE (31) le 6 juin 2013
- **LEGAY Claire** inscrite en qualité de remplaçante à CAMBON (81) le 6 juin 2013
- **GUILLOT Audrey** inscrite en qualité de remplaçante à TARASCON SUR ARIEGE (09) le 7 juin 2013
- **LABAZUY Alexandre** inscrit en qualité de remplaçant à LOURDES (65) le 3 juin 2013
- **TOURATIER Manon** inscrite en qualité de remplaçante à MONTAUBAN (82) le 13 juin 2013
- **FROBERGER Julie** inscrite en qualité de remplaçante à MIREPOIX SUR TARN (31) le 14 juin 2013
- **BATCRABERE Amandine** inscrite en qualité de remplaçante à SAINT-ALBAN (31) le 15 juin 2013
- **OLIVEIRA Sarah** inscrite en qualité de remplaçante à ALBI (81) le 17 juin 2013
- **CAZAUBON Marie** inscrite en qualité de remplaçante à BAGNERES DE BIGORRE (65) le 14 juin 2013
- **CALVET Charlotte** inscrite en qualité de remplaçante à VABRE (81) le 11 juin 2013
- **NIELLI Flora** inscrite en qualité de remplaçante à TOULOUSE (31) le 18 juin 2013
- **PARÉ Elodie** inscrite en qualité de remplaçante à TOULOUSE (31) le 18 juin 2013
- **LEFEVER Fannie** inscrite en qualité de remplaçante à MOISSAC (31) le 19 juin 2013
- **BENEDETTI Lisa** inscrite en qualité de remplaçante à REVEL (31) le 22 juin 2013
- **GRAS Antonin** inscrit en qualité de remplaçant à TOURNEFEUILLE (31) le 24 juin 2013
- **CASTELLE Marie-Julie** inscrite en qualité de remplaçante à TOURNEFEUILLE (31) le 25 juin 2013
- **LESCURE Céline** inscrite en qualité de remplaçante à CASTELNAU DE BRASSAC (81) le 27 juin 2013
- **BALOUP Jean-Baptiste** inscrit en qualité de remplaçant à ROUFFIAC (81) le 26 juin 2013
- **LEPELLETIER Anne-Sophie** inscrite en qualité de remplaçante à TOULOUSE (31) 27/06/13
- **BARQUIN Emilie** inscrite en qualité de remplaçante à CARBONNE (31) le 18 juin 2013
- **MOLINA Célia** inscrite en qualité de remplaçante à MONTAUBAN (82) le 27 juin 2013
- **KERSSE Mathilde** inscrite en qualité de remplaçante à VIVIERS LES MONTAGNES (81) le 24 juin 2013
- **BONNET Josselin** inscrit en qualité de remplaçant à PECHAUDIER (81) le 25 juin 2013
- **BOSC Gwendoline** inscrite en qualité de remplaçante à LABARTHE SUR LEZE (31) le 28 juin 2013
- **CAZES Laurent** inscrit en qualité de remplaçant à PUYLAGARDE (82) le 1<sup>er</sup> juillet 2013
- **SURGET Alexia** inscrite en qualité de remplaçante à VILLENEUVE-TOLOSANE (31) le 3 juillet 2013
- **UGUEN Florent** inscrit en qualité de remplaçant à LABASTIDE BEAUVOIR (31) le 26 juin 2013
- **DUFRENNE Julien** inscrit en qualité de remplaçant à BRUGUIERES (31) le 17 juillet 2013
- **SAUNIER-BORRELL Axel**, inscrit en qualité de remplaçant à IZAUT DE L'HOTEL (31) le 16 juillet 2013
- **BISCAY Marielle** inscrite en qualité de remplaçante à REALMONT (81) le 11 juillet 2013

- **ESCULIE Lucie** inscrite en qualité de remplaçante à VILLEMATIER (31) le 24 juin 2013
- **TISSEYRE Camille** inscrite en qualité de remplaçante à BLAGNAC (31) le 6 juillet 2013
- **BAQUE Emilie** inscrite en qualité de remplaçante à FRANQUEVIELLE (31) le 17 juillet 2013
- **FORT Kévin** inscrit en qualité de remplaçant à L'UNION (31) le 2 juillet 2013
- **ANDREU Emmanuelle** inscrite en qualité de remplaçante à TOULOUSE (31) le 11 juillet 2013
- **RODDE Françoise** inscrite en qualité de remplaçante à TARBES (65) le 10 juillet 2013
- **GAUBERT Mathilde** inscrite en qualité de remplaçante à MILLAU (12) le 29 juillet 2013
- **JEAN Alexia** inscrite en qualité de remplaçante à TOULOUSE (31) le 05 juillet 2013

## Cessations d'activité

- **RIMBAULT Thomas** a cessé son activité au 10 avril 2013
- **LA CASA Audrey** a cessé son activité au 1<sup>er</sup> juin 2013

## Transferts de dossiers 2013

### Arrivant dans notre région

- Venant du Pays de la Loire,  
**Aurélien ANTONIOTTI** s'est inscrit le 20 février 2013 pour exercer à MURET (31)
- Venant d'Aquitaine,  
**Lucile CAPUANO** s'est inscrit le 20 février 2013 pour exercer à SAVERDUN (09)
- Venant du Nord-Pas-de-Calais,  
**Emilie MOUTON** s'est inscrit le 28 juin 2013 pour exercer à TOULOUSE (31)
- Venant du Pays de la Loire,  
**Charline BENEDETTI** s'est inscrite le 22 juillet 2013 pour exercer à CASTRES (81)
- Venant d'Ile-De-France,  
**Cédric AVRIL** s'est inscrit le 22 juillet 2013 pour exercer à CASTRES (81)
- Venant d'Ile-De-France,  
**Delphine AZEMAR-SOULARD** s'est inscrite le 30 juillet 2013 pour exercer à ALBI (81)
- Venant d'Ile-De-France,  
**Béregère BEAUDUFE** s'est inscrite le 05 septembre 2013 pour exercer à CONDOM (32)

### Quittant notre région

- **Martin ACHARD** remplaçant dans le 31 part pour la région Languedoc-Roussillon le 11 mars 2013
- **Margot ROUSSEAU** remplaçante dans le 12 part pour la région Haute-Normandie le 20 mars 2013
- **Maxime GARCIA** remplaçant dans le 81 part pour la région Aquitaine le 22 mars 2013
- **Marion MAUREL** remplaçante dans le 82 part pour la région Paca-Corse le 2 mai 2013
- **Hélène ZAMBON** remplaçante dans le 31 part pour la région Languedoc-Roussillon le 4 mai 2013
- **Céline BOUCHARINC** remplaçante dans le 31 part pour la région Rhône-Alpes le 29 août 2013

## Journée EPP du 13/04/2013 au CROPP Midi-Pyrénées

### -Programme 1 (dossier patient):

début de séance à 9 h 30 ; fin de séance à 12 h 00.  
**A NOTER** : 2 absents, soit 12 présents.

### -Programme 6 (onychomycose) :

début de séance à 14 h 00 ; fin de séance à 16 h 30.  
**A NOTER** : 2 absents également soit 13 présents.

### -Prochaine date retenue : 21/09/2013

9 h 30 pour le programme 1.  
14 h pour le programme 6.

**Patric BROUSSE**

## COTATIONS DE NOS ACTES SOUMIS À PRESCRIPTION MÉDICALE

### Cotations de nos actes :

#### AMP 6

Rééducation des **deux pieds** (à l'exclusion de la tibio tarsienne) en relation avec une intervention chirurgicale des avant-pieds par séance d'une durée de 30 minutes.

#### AMP 4

Rééducation **d'un pied** (à l'exclusion de la tibio tarsienne) en relation avec une intervention chirurgicale de l'avant-pied par séance d'une durée de 30 minutes.

#### AMP 3

Massage des **deux pieds** (à l'exclusion de la tibio tarsienne) en relation avec une intervention chirurgicale des avant-pieds par séance d'une durée de 30 minutes.

#### AMP 2

Traitement pédicural de cas pathologique du domaine (hygroma, onyxis, etc) non justifiable d'un acte opératoire suivant une prescription médicale.  
A la première séance le pansement est compris !

**Pansements moyens ou pansements multiples aux deux pieds**

**Massage d'un pied** (à l'exclusion de la tibio tarsienne) en relation avec une intervention chirurgicale de l'avant pied.

## COTATIONS DE NOS ACTES SOU MIS À PRESCRIPTION MÉDICALE

### Cotations de nos actes :

#### **AMP 1.5 pour les séances suivantes**

**Traitement pédicural** de cas pathologique du domaine (hygroma, onyxis, etc) non justifiable d'un acte opératoire suivant une prescription médicale.

**Pansement** d'hygroma consécutifs à l'intervention d'un médecin.

#### **AMP 1.25**

Pansements moyens ou pansements multiples sur **un pied**.

Massage d'un pied (à exclusion de la tibio tarsienne) en relation avec une intervention chirurgicale de l'avant pied.

#### **AMP 0.75**

Pansement petit.

#### **1POD**

Actes relatifs : soins éducations thérapeutiques pour diabétiques.